

LUXEMBOURG SCHOOL OF INSURANCE

FORMATION

« MIFID DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES »

CONTENU

Cette formation comprend un examen des thématiques suivantes :

- ✓ Un exposé des règles MIFiD (intégration des développements en droit de l'Union européenne, et en droit belge)
- ✓ Champ d'application et concepts
- ✓ Obligations précontractuelles
- ✓ Considérations générales sur les concepts clés, dont la notion d'agent lié, les règles de conduite, le principe de proportionnalité, le devoir de diligence et les conflits d'intérêts
- ✓ Conseil et devoir d'analyse
- ✓ Flux financiers
- ✓ Un examen particulier de l'information précontractuelle (avec les questions de responsabilité), de l'articulation des rémunérations, etc.
- ✓ Reporting
- ✓ Responsabilité et sanction

DONNEES PRATIQUES

Formateur : Dominique Fairon, Tax & Legal Expert, Partner *Luxembourg School of Insurance*

Durée : 7h

Prérequis : Aucun

APPRENTISSAGE

Cette formation a pour objectif d'exposer les règles MIFiD applicables au secteur des assurances.

Le sujet sera traité de manière complète et pragmatique, recourant à des exemples autant que possible, et suscitant la discussion avec les participants.